

Politique culturelle

Municipalité
de
Pointe-des-Cascades



INTRODUCTION

Les citoyens de Pointe-des-Cascades sont fiers de leur coin de pays. Avant même la fondation officielle de la municipalité, l'amour et la passion des résidents pour leur milieu de vie furent les pierres d'assises de son développement. Il s'agit là de l'ADN culturel pointecascadien. C'est donc avec la ferme intention de nourrir cette flamme que le conseil municipal de Pointe-des-Cascades entend mettre tous les efforts possibles, ainsi que les moyens à sa disposition, afin de développer le sentiment d'appartenance de ses résidents.

De tout temps, la culture à Pointe-des-Cascades a fortement été influencée par trois facteurs primordiaux : la volonté et la proactivité de ses citoyens, de même que sa situation géographique. La construction du Canal Soulanges, entre autres, fut le point de départ d'une vie collective qui résonne encore aujourd'hui malgré la fermeture de ce dernier en 1958. C'est d'ailleurs cette fermeture qui mobilisa les résidents à se regrouper pour fonder officiellement la municipalité de Pointe-des-Cascades en 1961. Depuis lors, le conseil municipal s'efforce d'être le reflet des désirs et aspirations de ses citoyens afin de les réaliser.

Puis, avec les années, la géographie et la population de Pointe-des-Cascades se sont transformées. Le Canal Soulanges est devenu un immense parc linéaire et les bâtiments des ateliers ayant servi à sa construction sont devenus un pôle culturel et artistique. Deux quartiers résidentiels se sont développés à l'ouest de la route 338. Le Parc nature a vu le jour, ainsi que trois autres parcs dans chacun des quartiers de la municipalité, notamment le joyau patrimonial qu'est le Parc des Ancres, lui-même enclavé dans le parc Saint-Pierre, épice du noyau villageois où se déroulent de nombreux rassemblements depuis des décennies. Cette expansion géographique et démographique a eu pour conséquence que la cartographie culturelle de Pointe-des-Cascades s'est développée en silo. La communauté, le conseil municipal ainsi que tous les intervenants concernés dans chacun des lieux sont mus par le même désir d'améliorer et de bonifier l'offre culturelle, mais ce développement s'est fait en parallèle, et non en synergie. Si le statu quo devait subsister en matière de développement culturel, le conseil municipal sera aux prises avec de plus en plus de choix déchirant à faire. Au lieu d'écouter la voix de la communauté pour veiller à l'évolution culturelle de la municipalité, il sera pris au piège à devoir répondre aux multiples demandes des organismes et individus occupant les quatre coins de son territoire, ayant un objectif commun, mais des centres d'intérêts divergents, faute de concertation.

C'est donc dans un esprit collaboratif et rassembleur que la présente politique culturelle a été développée, avec pour objectif de susciter la participation active de l'ensemble de la communauté à la vitalité culturelle. Nos premiers pas dans cette direction furent tout d'abord par le biais d'un sondage auprès de la population; le but de cette consultation citoyenne étant d'établir les désirs et aspirations profondes des pointecascadiens en matière culturelle. Fort de ces données, un comité consultatif transversal fut formé afin de colliger les intentions de la population et d'en extraire les orientations de la politique, de même que les divers projets qui pourraient s'inscrire dans un plan d'action triennal.

Le conseil municipal de Pointe-des-Cascades est bien conscient que la culture est omniprésente et multipartite dans chacune des sphères d'activité qu'il a à chapeauter. C'est pourquoi le partenariat au niveau du leadership, de la gouvernance et de la construction d'une vie culturelle à Pointe-des-Cascades doit être l'affaire de toutes les parties concernées. Le rôle de la culture

dans la municipalité est d'être le chaînon manquant qui relie autant les divers pôles d'intérêt géographique que les citoyens comme tels.

Afin de développer une municipalité où il fait bon vivre, et à laquelle tout un chacun puisse s'identifier, il faut absolument que les multiples pôles disparates de Pointe-des-Cascades s'interconnectent les uns aux autres, à la manière dont s'assemblaient les différents patchworks des courtes pointes de nos grand-mères, évocatrices de sécurité et de confort bienveillant. Il est donc du devoir du conseil municipal de veiller à ce que le développement futur de ses infrastructures (culturelles ou non) et de sa programmation culturelle s'établisse sur le territoire à la manière d'un circuit interreliant chacun des pôles présents. Le conseil municipal se doit d'être le chef d'orchestre guidant chacun des individus et des organismes formant son ensemble, afin qu'ils travaillent de concert dans un climat harmonieux et durable.

LA VISION

La municipalité de Pointe-des-Cascades, en favorisant la concertation entre ses citoyens, les organismes agissant sur son territoire et son conseil municipal, désire que son évolution culturelle se développe en circuit. L'objectif est de relier les divers pôles d'intérêts présents sur son territoire, afin que ses résidents puissent s'identifier à un ensemble cohérent et inclusif.

LES PRINCIPES DIRECTEURS

L'affirmation identitaire

La culture est au cœur de ce qui nous définit comme individu puisqu'elle est omniprésente, peu importe le milieu de vie dans lequel nous nous épanouissons. L'importance de développer une culture typiquement pointecascadienne est primordiale afin d'offrir aux résidents la chance de pouvoir développer des sentiments d'appartenance et de fierté envers leur communauté.

Développement durable

Le paysage culturel de Pointe-des-Cascades est unique et représente pour nombre de citoyens, la raison pour laquelle ils s'y sont établis. La municipalité s'engage à développer Pointe-des-Cascades de manière responsable et durable pour les générations futures, de même qu'à conserver son cachet naturel.

Héritage culturel

Le patrimoine est une des pierres d'assise de notre municipalité. Le développement culturel, tout en étant tourné vers l'avenir par l'utilisation de nouvelles technologies dans ses projets, ne doit pas faire fi du passé, et même, voir à ce qu'il ne sombre pas dans l'oubli.

Initiative du milieu

Afin de bâtir tout le monde ensemble une communauté qui nous ressemble, la municipalité de Pointe-des-Cascades s'engage à porter une attention particulière aux initiatives culturelles émanant de ses résidents, ainsi que des organismes œuvrant sur son territoire.

Partenariat

Tout en endossant le rôle de leadership, la municipalité de Pointe-des-Cascades reconnaît l'importance de développer la démarche culturelle en partenariat avec les organismes présents sur son territoire.

Transversalité

La culture pointecascadienne doit transcender ce qui est proprement artistique afin de s'intégrer à l'ensemble des projets de développement dans les autres secteurs, comme par exemple en tourisme et en urbanisme.

Inclusion et diversité

Les actions culturelles sur le territoire de Pointe-des-Cascades doivent être inclusives et tenir compte de la nouvelle réalité de sa population, peu importe son ethnie, son âge, sa classe sociale, sa religion ou son identité de genre.

LES ORIENTATIONS

Suite à la consultation publique et l'étude des résultats de cette dernière par le comité consultatif transversal sur la politique culturelle, deux axes d'interventions majeures sont ressortis, définissant par le fait même les objectifs et engagements de l'action culturelle de la municipalité de Pointe-des-Cascades dans les années à venir :

Orientation #1 – La programmation culturelle comme outil de socialisation

La culture fait partie des saines habitudes de vie. Elle est un facteur essentiel de développement, d'épanouissement ainsi que de mieux-être, tant individuel que collectif. Elle est un élément primordial d'une bonne santé mentale. Des rassemblements et des occasions de rendez-vous récurrents aident à renforcer le tissu social de même qu'à briser l'isolement.

Objectifs généraux et engagements favorisant le respect de l'orientation #1 :

- Favoriser la médiation culturelle pour solidifier le tissu social;

- Implanter des activités régulières et récurrentes (clubs ou associations) visant tous les groupes d'âge;
- Veiller à la mise en place d'événements familiaux et multigénérationnels;
- Diversifier la programmation afin qu'elle s'adresse autant au corps qu'à l'intellect;
- Écouter les citoyens et organismes en place afin de supporter leur projet;
- Assurer le leadership de l'ensemble des activités culturelles sur le territoire afin de développer le sentiment d'appartenance.

Orientation #2 – Relier les pôles culturels les uns aux autres

Pointe-des-Cascades possède un riche éventail de paysages culturels, chacun ayant développé son identité culturelle distincte au fil du temps. Le développement culturel doit favoriser les connexions ainsi que les interrelations entre ces divers paysages afin de tendre à les unifier en un paysage éclectique mais uni, favorisant l'élargissement des horizons de ceux qui les fréquentent.

Objectifs généraux et engagements favorisant le respect de l'orientation #2 :

- Veiller à l'implantation de circuits culturels permettant aux usagers de déambuler sur le territoire;
- Favoriser les projets impliquant le partenariat de plusieurs intervenants du territoire;
- Développer chacun des pôles géographiques équitablement;
- Faciliter la circulation et la mobilité des gens entre les différentes zones du territoire;
- Consolider le noyau villageois (comprenant le parc Saint-Pierre, le parc des Ancres et l'Écluse #1) afin d'en faire l'épicentre du réseau culturel pointecascadien à partir duquel on peut rejoindre tous les autres attraits;
- Réfléchir à des solutions concrètes et réalistes dans le but de relier les deux parties de la municipalité scindée par la route 338.